

Médecins : la fin des quotas pour tous

Geplaatst op vrijdag 28 september 2012 | 



Cette année encore, Laurette Onkelinx, ministre de la Santé publique, revient sur le dossier du contingentement en médecine. Sur le fond du dossier, la FEF souligne évidemment la nécessité d'avancer dans le dossier du contingentement.

La Fédération des Etudiants Francophones approuve donc la volonté de la ministre d'aborder ce point, bien qu'elle ne s'intéresse qu'à la limitation de numéros INAMI qui ne touche que les spécialistes en médecine, et non l'ensemble de la profession. Selon nous, dire stop au contingentement pour les spécialisations médicales en pénurie n'est pas suffisant. La FEF souhaite que cette barrière d'accès à la profession pour les diplômés soit levée pour toutes les filières médicales.

La FEF est en désaccord avec les propositions formulées par l'ABSyM et la NV-A. Le problème mis ici en évidence est stru0urel et se joue au niveau de l'enseignement supérieur. Il n'est pas juste de refuser à un étudiant diplômé l'accès à la profession, alors que celui-ci a fait ses preuves. Réorganiser les services, donner plus de responsabilités au paramédical (lui aussi en souffrance de personnel) ne suffira pas à répondre au problème actuel de santé publique ni à son aggravation future.

La FEF demande donc à ce que tous les étudiants diplômés en médecine bénéficient d'un droit d'exercer avec un numéro INAMI. Le gouvernement Di Rupo et, plus encore, la société dans son ensemble doivent investir dans la population étudiante, pour faire face à la pénurie et ainsi améliorer notre système de soins de santé.